Lois 23618

Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du Président, des Vice-présidents et des membres de la Commission communautaire des professions et des qualifications

A.Gt 16-06-1999

M.B. 02-12-1999

modifications:

A.Gt 01-05-00 (M.B. 20-07-00)

A.Gt 12-11-01 (M.B. 05-04-02)

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 27 octobre 1994 organisant la concertation dans l'enseignement

secondaire, notamment ses articles 7, § 2 et 22;

Vu le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'Enseignement fondamental et de l'Enseignement secondaire et notamment son article 118;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 7 avril exécutant le décret du 27 octobre 1994,

Arrête:

modifié par A.Gt 01-05-2000 ; A.Gt 12-11-2001

Article 1er. - Sont nommés membres effectifs et suppléants de la Commission communautaire des professions et des qualifications :

En qualité de représentants des organisations des employeurs :

Membres effectifs	Membres suppléants
Mme Nathalie Bergeret	Mme Gisèle Desiront
Mme Annick Marchesini	M. Paul Balancier
M. Pierre-Albert Druart	M. Thierry Devillez
M. Eric Robert	M. Marc Georges
M. Pierre Thonon	M. Roland Gits
M. Gilbert Wauthier	M. André Vannieuwenhove

En qualité de représentants des organisations syndicales siégeant au Conseil national du Travail :

Membres effectifs	Membres suppléants
Mme Isabelle Michel	M. Jean-Paul Deliege
M. Jean-Marie Constant	Mme Geneviève Laforet
Mme Valérie Cleeren	Mme Nelly Brisbois

En qualité de représentants des organisations syndicales professionnelles :

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Jean Beulen	M. René Mercier
M. Michel Desmedt	M. Thierry Doppagne
M. Jean-Luc Dutrieux	M. Lucien Dethye



Lois 23618 p.2

En qualité de représentants du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire :

Représentant le Comité de concertation de l'Enseignement non-confessionnel:

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Jacky Leroy	M. Jean-Louis Bouxin
M. Jean Steenstels	M. Jean-Louis Dambiermont
M. Jacques Lefere	M. Daniel Chasse
M. Léon Wansart	M. Roland Bamps
M. Patrick Rassart	M. Raymond Vandeuren

Représentant le Comité de concertation de l'Enseignement confessionnel:

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Baudouin Duelz	M. Maurice Flament
M. Etienne Florkin	M. Léopold Kroemmer
M. Robert Grosch	Mme Danielle Letier-De-Bie
M. Jean-Guy Noël	M. Ernest Puissant
M. Jacques Vandenschrick	M. Jean-Marie Willot

En qualité de représentants de l'Enseignement de Promotion sociale :

Membres effectifs	Membres suppléants
M. Arthur Belleflamme	M. Benoît Blampain
M. Yves Dechevez	Mme Claudine Close
M. Christian De Rijker	M. René Deweert
M. Pierre Verscheure	Mme Nicole Lognard

En qualité de représentant de l'Enseignement spécial :

Membre effectif	Membre suppléant
Mme Danièle Choukart	M. Léopold Lapierre

En qualité de représentant de l'Office communautaire et régional de la formation professionnelle et de l'emploi :

Membre effectif	Membre suppléant
M. Noël Scherer	M. Robert Froidbise

En qualité de représentant de l'Institut bruxellois francophone de formation professionnelle :

Membre effectif	Membre suppléant
Mme Jocelyne Pirdas	M. Louis Bruffaerts

En qualité de représentant de l'Institut de formation permanente des classes moyennes et des petites et moyennes entreprises :

Membre effectif	Membre suppléant
M. Jean-Pierre Braine	Mme Mireille Falesse



Lois 23618 **p.3**

- ${\it modifi\'e par A.Gt~12-11-2001} \\ {\it Article~2.} \ {\rm M.~Pierre-Albert~Druart~est~nomm\'e~Pr\'esident~de~la~Commission.}$
- MM. Etienne Florkin et Jacky Leroy sont nommés Vice-présidents de la Commission.
- **Article 3.** Les nominations sont faites pour une durée de quatre années, prenant cours à la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.
 - Article 4. Le présent arrêté entre en vigueur le 1er juin 1999.

